

Assemblée générale de l'USEP Val d'Oise

19 JUIN 2021

Rapport financier relatif à l'exercice 2020 Présenté par Monsieur KURKOWSKI Thierry, Trésorier.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis,
En tant que Trésorier de l'USEP Val d'Oise, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport financier de l'année 2020, pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Vous avez en votre possession le bilan au 31 décembre 2020 ainsi que le compte de résultat de l'exercice 2020.

● Introduction

La situation sanitaire en France et les conditions de fonctionnement des associations sportives scolaires auraient pu faire craindre le pire... Heureusement, nombres d'associations ont pris leur affiliation. Et les mesures de chômage partiel, ont permis de tenir le cap.

● Analyse du compte de résultats

Nous allons porter notre attention sur le compte de résultats.

Principaux postes de recettes. (Comptes de produits)

- Activités : 12204 euros
 - Subventions : 72675 euros
 - Cotisations : 71755 euros (écart de -16 737 euros)
- Pour un total de 156634 euros

Principaux postes de dépenses. (Comptes de charges)

- Salaires : 38224 euros
 - Charges : 13465 euros
 - Cotisations : 46407 euros
 - Amortissement : 3 875 euros
 - Charges exceptionnelles : 5000 euros
 - Impôts : part employeur formation : 540 euros
- Pour un total de 151206 euros

●Analyse du bilan.

C'est un état de synthèse qui permet de décrire la situation patrimoniale à une date donnée.

Actif (ce que l'on possède) → 138 054 euros

Actif immobilisé : 5 630 euros

Créances : 62 008 euros

Cash : 69 355 euros

Charges constatées d'avance : 1 062 euros

Passif (ce que l'on doit) → 138 054 euros

Fonds propres (53 606 + excédent 5 634) donc 59 240 euros

Provision retraite : 24 815 euros

Dettes fiscales et sociales : 12 093 euros

Autres : 41 906 euros (USEP nationale)

Conclusion

Le compte de résultat présente un excédent de **5 634 euros** à la clôture des comptes.

Les produits s'élèvent à 156 634 euros ce qui constitue une différence de 32.59% par rapport à l'exercice précédent.

Les charges s'élèvent à 146 206 euros ce qui représente une différence de -38,84%.

Les fonds propres atteignent 59240 euros.

La baisse de rentrée d'argent s'est accompagnée d'une baisse des dépenses et nous permet d'envisager l'avenir avec un peu d'optimisme grâce au résultat créditeur enregistré. Sans la ponction de la Ligue 95 sur les licences (8 034 euros) et avec un versement de CPO à un niveau digne de ce nom – toujours non versé (25 000 euros) – nous pourrions envisager l'avenir encore plus sereinement.

Merci de votre attention.

Fait à Sarcelles le 2 juin 2021

Le Trésorier,
T.KURKOWSKI